

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CABINET DU PREFET Service des Décorations

PREF66/CAB/MED/ affaire suivie par : Jean-Louis ALLARD Tél.: 04.68.51.65.27 Fax.: 04.68.34.68.51 jean-louis.allard@ pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

ARRETE N° 2453 Modifiant l'arrêté N° 1853 du 13 mai 2008, accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret du 16 novembre 1901 relatif à l'attribution de récompense honorifique pour Actes de Courage et de Dévouement modifié par le décret du 9 décembre 1924,

 ${
m VU}$ le décret n° 70-221 du 17 mars 1970, portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée,

VU la circulaire ministérielle n° 70-208 du 14 avril 1970 relative à la déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et de dévouement,

VU le rapport de M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Pyrénées-Orientales en date du 22 avril 2008,

Sur proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet ;

ARRETE

suit : Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté N° 1853 du 13 mai 2008 est modifié ainsi qu'il

Est retiré de la liste des bénéficiaires de la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement :

- **M. MANICOLO Serge**, matricule 330 340, policier à la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Pyrénées-Orientales.

.../...

Adresse Postale: 24 quan Sach Carnot 66 951 PERPIGNAN CEDEX

 Téléphone :
 Standard
 04.68.51.66.66
 Renseignements :
 Internet : www.pyrenees-orientales pref.gouv.fr



Article 2 : La Médaille de Vermeil pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

- **M. MANICOLO Serge**, matricule 330 340, policier à la Direction Départementale de la Sécurité Publique des Pyrénées-Orientales.

Article 3: M. Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Pyrénées-Orientales, aux récipiendaires et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Perpignan, le 18 juin 2008

POUR AMPLIATION, L'Attachée, Chef de Bureau du Cabinet,

LE PREFET.

Original signé

Jocelyne VAN ELVERDINGHE

Hugues BOUSIGES